

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT FONCTIONNEL ET D'EMBELLEMENT DE L'ESPACE PETITE ENFANCE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE

Séance du 27 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures et douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt et un septembre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BEVOZ Sébastien pouvoir à Madame Marie-Hélène PERILLAT
BORGEOOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Le Maire
LYAUDET Stéphane pouvoir à Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON
MARTINE Christine pouvoir Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BOYER Corinne
CRETIER Humbert

en présence de 20 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants,

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire expose que suite aux conclusions d'une étude réalisée en 2022, des travaux de réaménagement fonctionnel et des travaux d'embellissement de l'Espace Petite Enfance de Plateau d'Hauteville ont été envisagés.

A cet effet, monsieur Colin VERNET du cabinet d'architecture NOÛS a été missionné pour une prestation de « maîtrise d'œuvre – économiste » dans le cadre du projet de requalification de cet Espace, afin de produire une proposition technique permettant de moderniser le site et de répondre à la demande de ses utilisateurs.

Les travaux envisagés privilégient les travaux intérieurs sans démolition, afin de rendre le site plus opérationnel et plus facile d'utilisation pour les agents qui y travaillent.

Le projet fait état d'une dépense de 375 760,00 €.

Pour financer cet investissement, la commune peut solliciter les aides de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département sur la totalité de la dépense, et de la DSIL sur une dépense, hors mobilier, de 345 906 €.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|--|--------------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|-------|
| | ELIGIBLES DETR / DSIL | TOTALES | | | |
| Unité de vie des Bambins | 76 662,00 € | 76 662,00 € | CAF | 160 000,00 € | 42,6% |
| Circulations | 33 788,00 € | 33 788,00 € | DETR/DSIL | 40 000,00 € | 11,6% |
| Administration | 7 812,00 € | 7 812,00 € | Département de l'Ain | 75 000,00 € | 20% |
| Relais d'assistantes maternelles | 21 487,00 € | 21 487,00 € | | | |
| Vestiaire du personnel | 10 734,00 € | 10 734,00 € | Autofinancement Commune | 100 760,00 € | 26,8% |
| Buanderie-Lingerie | 8 122,00 € | 8 122,00 € | | | |
| Unité de vie des bébés | 28 108,00 € | 39 108,00 € | | | |
| Dortoirs | 36 409,00 € | 36 409,00 € | | | |
| Aménagements extérieurs | 21 850,00 € | 21 850,00 € | | | |
| Travaux extérieurs | 54 375,00 € | 54 375,00 € | | | |
| Espace Snoezelen | - | 9 000,00 € | | | |
| Abri poussettes | - | 2 720,00 € | | | |
| Mobilier | - | 7 134,00 € | | | |
| Maitrise d'œuvre et contrôle technique | 46 559,00 € | 46 559,00 € | | | |
| TOTAL HT | 345 906,00 € | 375 760,00 € | TOTAL HT | 375 760,00 € | |

Considérant l'avis favorable des commissions Finances en date du 18 septembre 2023, Monsieur le Maire propose de valider le projet tel que proposé et de solliciter les aides auprès des financeurs identifiés.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de la réalisation des travaux de réaménagement fonctionnel et des travaux d'embellissement de l'Espace Petite Enfance de Plateau d'Hauteville tels que proposés
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les aides financières auprès des partenaires identifiés
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire
Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 18/10/2023

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20230927-DE-2023-08-15-DE
Date de télétransmission : 04/10/2023
Date de réception préfecture : 04/10/2023